

# Gaz vaudois, gaz qatarien ou gaz de schiste

## L'invité

### Christophe Reymond

Directeur du Centre patronal



Le canton de Vaud comme la Suisse dépendent fortement de l'étranger pour ce qui concerne leur fourniture d'agents énergétiques. Que serait-on sans le pétrole nigérian ou l'électricité nucléaire française? Idem pour le gaz, entièrement importé, pendant longtemps, de Russie, et pour lequel des solutions alternatives sont désormais mises en œuvre, comme l'a illustré la visite de M. Ueli Maurer au ministre qatarien de l'Énergie l'an passé.

Pourtant, il existe des réserves de gaz dans la région de Noville et sous le Léman. Des investissements de près de 40 millions de francs avaient été consentis dans les années 2010 par une société veveysanne, montrant que les réserves permettraient d'alimenter la Suisse en gaz naturel pendant vingt-cinq ans. Le forage central de plus de 4 km existe, mais il est bouché. L'exploitation serait possible dans les cinq ans, sans utilisation de produits chimiques (on n'est pas en présence de «gaz de schiste»), sans risque pour les nappes phréatiques, sans nécessité de réaliser une installation extérieure.

L'État de Vaud n'avait à l'époque jamais délivré les autorisations finales. Puis en 2018, les députés ont choisi de modifier la loi sur les ressources du sous-sol, pour interdire la recherche et l'exploitation

d'hydrocarbures sur territoire vaudois. Rien ne laissait alors présager le retournement qui s'est produit en matière d'approvisionnement énergétique, en particulier gazier. Une motion déposée au Grand Conseil par les groupes PLR et UDC demande dès lors de corriger le caractère absolu de l'interdiction de recherche et d'exploitation et de permettre au Conseil d'État de l'autoriser en cas de pénurie et de risque de rationnement.

C'est une démarche qui tombe sous le sens car la transition énergétique représente un processus de longue haleine. Quoi que radotent les illuminés scotchés au goudron et les aïeux bouleversés par le climat, la sortie des énergies fossiles ne se réalisera pas d'un coup de baguette magique. Ce désengagement nécessitera de lourds investissements et l'on en espère la réalisation d'ici à 2050.

2050? C'est en gros dans vingt-cinq ans, soit la durée des réserves vaudoises en gaz qui pourraient approvisionner la Suisse entière. Il n'y a aucune logique à se priver d'une source d'énergie disponible localement, qu'il est possible de mobiliser rapidement, dont les réserves limitées interdisent d'en poursuivre indéfiniment l'exploitation.

On se rappelle enfin que le Conseil fédéral vient d'autoriser la construction de centrales à gaz pour garantir à moyen terme la production de suffisamment d'électricité. Il serait judicieux de les faire fonctionner avec des ressources indigènes plutôt qu'avec une matière première en provenance du Qatar ou, pire, constituée de gaz de schiste en provenance des États-Unis et acheminée par des méthaniers transatlantiques. Vive les circuits courts!